

# LES NUMÉROS ESSENTIELS .....

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Avant 8h 8h - 18h 18h - 20h Après 20h	Avant 8h 8h - 18h 18h - 20h Après 20h	Avant 8h 8h - 18h 18h - 20h Après 20h	Avant 8h 8h - 18h 18h - 20h Après 20h	Avant 8h 8h - 18h 18h - 20h Après 20h	Avant 8h 8h - 18h 18h - 20h Après 20h	24h/24h

Police Municipale de Tournefeuille : 05.62.13.21.18

Police Nationale de Tournefeuille : 05.61.31.77.00

Police Nationale de Colomiers : 05.34.36.12.66

**Composez en priorité le 17 et en journée les autres  
polices.**

Et n'oubliez pas d'informer le Service Prévention :

**05.61.06.08.55 / 06.31.18.47.86**

Par mail, à l'adresse suivante :

**[prevention.emploi@mairie-tournefeuille.fr](mailto:prevention.emploi@mairie-tournefeuille.fr)**

# PARTICIPATION Citoyenne LE GUIDE

## PRÉVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES

**Prévention :**  
les bons gestes à adopter



**Cambriolages :**  
les bons réflexes à avoir



Qui ? Quand ? Comment ?



## POUR VOTRE SÉCURITÉ .....

### Les gestes à adopter



Fermer les portes à clé lorsque vous êtes seul(e) chez vous, y compris pendant les courtes absences. Ne pas laisser vos clés cachées aux abords du lieu d'habitation.



Placer en lieux sûrs et éloignés des issues les objets de valeur. Confiez les à des personnes de confiance en cas d'absence prolongée.



Ne pas communiquer son absence et sa durée. Prévenir uniquement des personnes de confiance, sa famille et ses voisins.



Anticiper l'entretien extérieur de votre maison avant votre départ pour ne pas donner l'impression qu'elle est inoccupée. N'oubliez pas de faire vider votre boîte aux lettres.

## EN CAS DE CAMBRIOLAGES .....

### Les bons réflexes à avoir



Que vous soyez témoin ou victime, contacter immédiatement la police ! Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés.

Privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, signalements...)



Équipements malins : éclairage, alarme, télésurveillance qui peuvent être programmés, voire contrôlés à distance.

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

Cette action est gratuite et ouverte à tous. La Police Municipale et la Police Nationale se chargeront de surveiller votre habitation au cours de leurs patrouilles. Ce service est proposé pour toutes vos périodes d'absence.

Il s'agit de déposer un formulaire (à remplir chez soi ou directement sur place) auprès de la Police Municipale ou de la Police Nationale.

## VOLS À LA ROULOTTE .....

### Pensez à sécuriser votre véhicule



Stationner son véhicule dans le garage plutôt que sur la voie publique.

Penser à verrouiller les portes de votre véhicule.

Ne pas laisser la télécommande de votre garage dans le véhicule.

Ne pas mettre en évidence les objets de valeur dans votre véhicule.

## DÉMARCHAGE À DOMICILE .....

### Nos conseils

En cas de sollicitation d'une personne à votre domicile, vous êtes en droit de demander sa carte professionnelle pour assurer votre sécurité.

Ne pas laisser entrer une personne inconnue dans votre domicile sans présentation d'un justificatif d'identité.

Il ne faut signer aucun document sans vous être renseigné au préalable.

### ATTENTION !

**Toute personne disant venir de la part de la mairie pour faire du démarchage à votre domicile, doit être en mesure de vous présenter une accréditation à cet effet. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service Prévention.**